# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

# URPS INFIRMIERS de CORSE

**Espace Casinca - 20213 FOLELLI**

**Tél : 04.95.32.48.98 - Permanence du lundi au vendredi 10h-16h (fermé le mercredi)**

# INTRODUCTION :

Avec les élus nous étions passés par des moments de découragement l'an passé, dûs à l'inertie des instances de tutelles et nous avions décidé de « lever le pied » en 2018 quant à nos réponses face aux sollicitations institutionnelles.
Bien qu'ayant boycotté certaines réunions ou « grand' messes », nous n'avons pas ralenti pour autant !
Loin s'en faut puisqu'un énorme travail a encore été fourni pour la profession infirmière et pour les patients du territoire corse !

**119 réunions** (internes et externes)
- ⇨ une 50 aine pour de l'appui d'expertise, de l'information au grand public ou aux PS, etc
- ⇨ plus d'une 50aine directement liées à nos « actions-phares »

sans compter les réunions telles que les AG URPS et Fluid'Infos URPS

J'en profite pour remercier les « bourreaux de travail » qui m'entourent y compris notre coordinatrice !

Inévitablement des choix ont été opérés pour gérer certains dossiers et en mettre d'autres « en sommeil ».

La priorité a été faite à 3 dossiers d'envergure :
- ⇨ Le montage d'un projet régional sur la prise en charge des plaies : CICA'Corse
- ⇨ La création d'une formation diplômante à l'Université de Corse pour les infirmiers (et autres professionnels de santé)
- ⇨ La participation au déploiement de l'exercice coordonné structuré sur tout le territoire corse

Le pendant de cette sur-activité est la mise « en stand by » de certains pans de nos travaux habituels :
Il a manqué de temps pour communiquer sur nos activités et communiquer auprès des IDELS.
Ainsi, il y a eu moins d'échanges de mails et moins de parution de nos Newsletters.
En 2019, l'URPS fera en sorte de se repositionner afin de remplir plus complètement ces missions de communication.

Je vous laisse découvrir ce qui anima nos jours (et parfois nos nuits) pendant cette année 2018.
Bonne lecture !

Marie-Claude Milhau -Présidente

# Chapitre 1 :

# Vie de l’association

## 1-1 Ressources humaines

### Les élu(e)s :

Cette année encore, l'implication des élus n'a pas faibli.
Le record du nombre de réunions a même été battu !

**119 réunions** (internes et externes)

- ⇨ une 50 aine pour de l'appui d'expertise, de l'information au grand public ou aux PS, etc
- ⇨ plus d'une 50aine directement liées à nos « actions-phares »

sans compter les réunions telles que les AG URPS et Fluid'Infos URPS

C'est un investissement considérable, qui a été augmenté en raison des besoins inhérents à des gros projets que l'URPS a choisi de mener.

### Coordinatrice :

En janvier, les élus ont choisi de proposer à l'unique salariée, qui occupait le poste d'assistante de direction depuis 2012, de devenir **coordinatrice**.
Cet intitulé est plus en adéquation avec les tâches assurées par la salariée, tâches qui ont évoluées au fil du temps et au fil des missions que les élus ont choisi de mener.

### Des choix et des figures imposées :

Les élus ont priorisé les actions à mener. Du coup, le rythme des **Newsletters** n'ont pas pu être poursuivies comme les autres années.

*Récapitulatif des 2 numéros parus :*

| *Mois de diffusion* | *Thématiques principales* |
|---|---|
| **FEVRIER 2017** | Zonage infirmiers<br>Formation : agenda 1er semestre |
| **ETE 2017** | L'IGAS « auditionne » les IDELS en Corse<br>Le projet CICA'Corse |

**« Réseaux sociaux »**
Une page Facebook et un compte Twitter ont été créés. Ils sont alimenté principalement par 2 élues. Ceci permet une diffusion d'information différente de celle que nous utilisions exclusivement ultérieurement, à savoir les mails.

Facebook : Nom : URPS Infirmiers Contact : urps.infirmierscorse@orange.fr

Twitter : https://twitter.com/de_urps

**Listings des IDELS de Corse**
Aucun listing complet des quelques1200 IDELS de Corse n'est fourni à l'URPS par les instances (ni ACOSS, ni ARS, ni Ordre Infirmier).
C'est donc un long et fastidieux travail interne qui doit être entrepris, de temps en temps, pour essayer d'avoir les coordonnées des infirmiers libéraux (mail, adresse, téléphone portable) et pour pouvoir, ainsi mieux communiquer vers eux.
Cette année, nos élus ont donné de leur temps pour travailler à la mise à jour du listing.

## 1-2 Volet réglementaire

**Trois A**ssemblées **G**énérales ont eu lieu :

- le 30/01/2018 : à Folelli
- le 07/06/2018 : à Folelli
- le 12/11/2018 : à Ajaccio

Aucune modification n'a été apportée au Règlement Intérieur.

La **déclaration de modification** des dirigeants ont dû être réitérée auprès de la Préfecture. Le récépissé du RNA attestant de la modification d'adresse du siège social a, quant à lui, été compliqué à obtenir.

La **Commission de contrôle des comptes** s'est réunie en marge de l'A.G. du 07/06/2018 et a validé l'exercice comptable 2017.

Les mandats de l'URPS Infirmiers ont un peu évolué par rapport à l'an passé :

- CRSA : perte du siège à la Conférence Permanente à cause de changements structurels (Conf. Perm. & CTS)
- IFSI 2B : entrée de l'URPS en la personne de Clarisse Goux en temps que conseillère paramédicale

## 1-3 Schéma de travail des élus URPS

⇨ Poursuite des **réunions bipartites ARS / URPS** Infirmiers :

Après une fin 2017 en stand by dû au blocage des locaux de l'ARS par les syndicaux hospitaliers, les rencontres ont repris en janvier 2018 (**17/01**) entre notre structure et le DG ARS M. Barsacq.
Puis, trois petits tours… et le voilà remplacé… tout à refaire pour travailler dans des conditions d'écoute et de proximité avec le n°1 de l'ARS…
C'est dans le courant de l'été (**09/08**) que la Présidente de l'URPS a rencontré le nouveau venu : M. Norbert Nabet. Une réputation « positive » précédait son arrivée, l'URPS IDEL de la région PACA ayant témoigné de son ouverture envers les infirmiers et de son dynamisme.
Rencontre de courtoisie plus que de travail.
La seconde réunion de travail ARS/URPS de l'année a eu lieu le 12/11 (sans le DG retenu à Marseille). La quasi-totalité des élues (7/9) accompagnés de la coordinatrice et d'un des chargés de mission étaient présents.
Cette rencontre a été importante car elle a permis aux élus :

- De dire leur satisfaction du virage qui s'amorce au niveau national concernant le dossier « zonage » (détail de ce point en pages 9-10)
- De faire entendre leur mécontentement face au peu de considération accordée à la profession infirmière dans le nouveau PRS 2 alors que les élus ont consacré des heures de réunions en 2017-2018 sur des thématiques diverses et variées.
- De dire leurs inquiétudes et d'exprimer leurs interrogations quant à l'avenir : quels modes d'exercice se mettent en place ? comment cela impactera t'il les professionnels de santé de chaque corps de métier et en particulier les infirmiers libéraux ?

⇨ Continuité des « **Fluid'Infos** » :

les **séances de interne inter-élu(e)s par visioconférence** se sont poursuivies dans un souci de partage en simultané (visioconférence) des dossiers en cours. Leur récurrence s'est étalée comme suit :
09/01, 13/03, 14/05, 03/07, 11/09 et 23/10.

⇨ **Réunions externes** nombreuses :

En dehors des projets URPS, voici un tableau récapitulatif des évènements ou réunions auxquels les élus URPS ont pris part tout au long de l'année 2018 :

| Réunions « institutionnelles » avec avis-expertise IDEL | Réunions de terrain informatives avec autres PS ou grand public | Participation à des colloques ou congrès ou rencontre thématiques |
|---|---|---|
| Comité « Ethique » du Centre Hospitalier d'Ajaccio | Journées d'information dans le rural sur le dépistage des cancers | Forum « Transition en santé » |
| Expérimentation BuSS | Présentation de la e-santé en Corse | Colloque « Bien vieillir » |
| COPIL et ateliers e-santé | Réunion DASTRI | Vaccination : rencontre Sanofi |
| COTECH régional ETP | Journée de réflexion sur les STSS | CORREVIH |
| CLS Bastia | Lancement de la PRAMCA | Colloque « Pour bien grandir en famille : le rôle des professionnels de santé » |
| COPIL ATB | Journées scientifiques Brothier : « Plaies » en partenariat avec le C.H. Bastia | Conférence « quelles politiques de santé pour nos territoires » |
| Schéma régional des formations en santé et social | Mobilisation unitaire des infirmiers : mouvement national | Conférence sur la douleur |
| CSOS | | 14èmes journées nationale de la SOFOG (les cancers de la femme) |
| Conférence Permanente PRAPS | | Débat citoyen sur la bioéthique (PMA et génome) |
| Interview par IGAS | | Forum de l'URPS IDEL de la région PACA |
| Consultation régionale STSS | | Congrès des MSP |
| PRS 2 : 1er recours ; Maladies rares ; Filière Gériatrique | | 24ème Congrès National des Soins Palliatifs (Marseille) |
| Rencontre avec le CISS | | |

Chaque thématique ayant pu donner lieu à plusieurs rencontres, ce sont donc en tout une **50aine de réunions** effectuées par les élus.

| Exemples des évènements auxquels l'URPS n'a malheureusement pas pu participer faute de disponibilité | | |
|---|---|---|
| Rencontre sur la continuité territoriale des soins | PRSE 3 | PRS 2 « Filière AVC » |
| CRSA | Présentation du « service sanitaire » | Bilan / surveillance du Moustique Tigre |
| Salon du diabète | Journée de prévention des infections liées aux soins | Colloque DYS |

## 1-4 Les partenariats

⇨ Elargissement d'**outils de communication** :

Lors de leurs déplacements à l'extérieur et lors des rencontres avec les partenaires (actuels et potentiels), il manquait aux élus de quoi laisser une « trace identifiée » : nom de la structure et de l'interlocuteur. L'URPS s'est donc dotée des cartes de visite et de correspondance.

Le projet CICA'Corse a aussi mérité la création d'un visuel approprié : un schéma visant à présenter et expliquer le dispositif (voir détail dans chapitre afférent à ce projet en cours).

⇨ Les **partenaires avec lesquels l'URPS a directement engagé des action**s en 2018 sont :

***Le Réseau Onco PACA-Corse***

-Participation au nouveau Comité scientifique bi-régional « cancer, nutrition et soins de supports »

-Rendu d'avis quant aux travaux sur les référentiels IDEL en cancérologie

-Intervention au Congrès des Soins de Support (reporté à 2019)

***La Ligue Contre le Cancer 2A et 2B***

-Participation à la préparation puis à la tenue des « journées d'information dans le rural sur le

dépistage des cancers » en Corse du Sud
-Participation à la campagne Octobre Rose à Ajaccio et à Folelli
-Soutien financier pour la mise en place de la structure « Voyage au cœur du sein » à Ajaccio
-Participation au Trail ajaccien contre le cancer

***Le C.H. Bastia et le laboratoire Brothier***
-Rencontre avec le référent régional « Brothier » pour préparation des Journées Scientifiques à Bastia
-2 interventions à la Journée Scientifique « plaies » : la détersion ; la présentation du projet CICA'Corse

***Association In Casa***
-Membre de leur CA
-Appui à la préparation et participation à la 2ème Journée Ethique et Soins Palliatifs (Ajaccio)

***Association des diabétiques de Corse***
-Relais d'information
-Contacts réguliers pour des travaux transversaux sur l'Education Thérapeutique du Patient
-Participation à une journée d'informations à Ajaccio

***CRDC-Corse (ex ARCODECA)***
-Participation à leur Assemblée Générale et Conseil d'Administration
-Partenariat dans le cadre des journées d'information sur le Dépistage Organisé (en 2A)
-Leur directeur a formé les IDELS de notre Expérimentation DO Cancer du sein à « la conduite d'entretien » (mieux aborder les femmes pour les amener à passer la mammographie de contrôle)

***IFSI 2A***
-Membre de leur Conseil d'Administration
-Participation à des conseils pédagogiques
-Présentation aux étudiants de 2 cours : « l'IDE en libéral » et « la démarche de soins »

***IFSI 2B***
-Nouveau : l'URPS entre au Conseil d'Administration comme « conseiller paramédical »

***Fédération des MSP***
-Nouveau : l'URPS en devient membre et collabore, par la présence de notre élue « coordinatrice-relais » au déploiement des ESP et MSP sur le territoire corse

***Réseau Méditerranée***
-Membre de ce réseau basé à Marseille
-Soutien lointain par faute de disponibilité

***Réseau Rivage et Réseau Axe***
-Divers contacts et dossiers transversaux concernant par ex : la formation à la réalisation des PPS ; IDEC et maillage territorial ; déploiement de la CTA ; etc.

# Chapitre 2 :

# « Poursuite des travaux antérieurs »

## 2-1 Le dossier « zonage infirmier »

### ⇨ Rappel :

L'URPS Infirmiers a voulu établir un **état des lieux spécifique à l'activité infirmière afin :**

- **de répondre au ressenti des IDELS sur l'inefficacité du zonage de 2012**
- **de soumettre à l'ARS une nouvelle cartographie, mieux adaptée, du zonage en Corse**

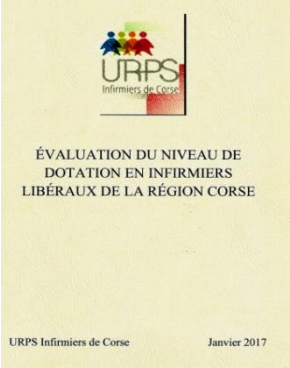


Cette étude a été confiée à un groupe de travail d'élus URPS et a principalement été réalisée par M. Jean Spiga. Elle avait débutée en 2016, s'était achevée en 2017 par la présentation des résultats à l'ARS de Corse et à la CNAM.

L'étude avait mis en lumière la surpopulation infirmière sur la quasi totalité du territoire Corse. L'ARS, malgré diverses tentatives pour minimiser la densité infirmière, a été contrainte de reconnaître la gravité de la situation. Pour autant, notre maillage, pourtant mieux adapté à notre profession, n'avait pas été retenu par l'ARS. Cette dernière préférait reprendre une cartographie déjà existante qui mettait en exergue la pénurie de médecins. Malgré ce choix, l'URPS Infirmiers espérait quand même qu'une très grande partie de la Corse soit classée en « sur dotée ».

### ⇨ L'action 2018 :

17/01 : nouvelle réunion URPS/ARS à Ajaccio.

Puis la décision nationale s'est faite attendre eu égard au report des négociations syndicales qui ne devaient reprendre que dans l'été…

A l'automne, on ne connaît toujours pas les retombées officielles de la CNAM sur le nouveau zonage !

L'ARS sera l'organe qui nous avertira de la classification (ou pas) de toute la Corse en « zone sur-dotée ».

Cela signifierait le blocage de toute nouvelle installation (sauf en cas de 1 départ – 1 arrivée).

| Propositions faites par l'URPS | Réponses obtenues ou actions mises en place pour l'instant |
|---|---|
| Raccourcir le délai de réévaluation du zonage | NON |
| Obtenir un état des lieux de l'activité des SSIAD | NON |
| Mettre en place des « sentinelles » dans chaque zone d'activité afin d'alerter plus rapidement en cas de modification de l'offre ou de la demande de soins | NON |
| Mettre en place des mesures défendant aux IDELS installés en périphérie de zones sur dotées d'aller exercer dans celles là | Oui, restriction à hauteur de 30% de leur activité |
| Mettre en place une campagne d'information auprès des étudiants IFSI et auprès des IDE salariés sur les réalités de la densité infirmière en libéral. | Les élus URPS rencontrent les étudiants lors de cours dispensés et brossent le portrait du travailleur infirmier libéral |

**Cartographies du « zonage infirmier » établies à l'issue de l'Etude :**

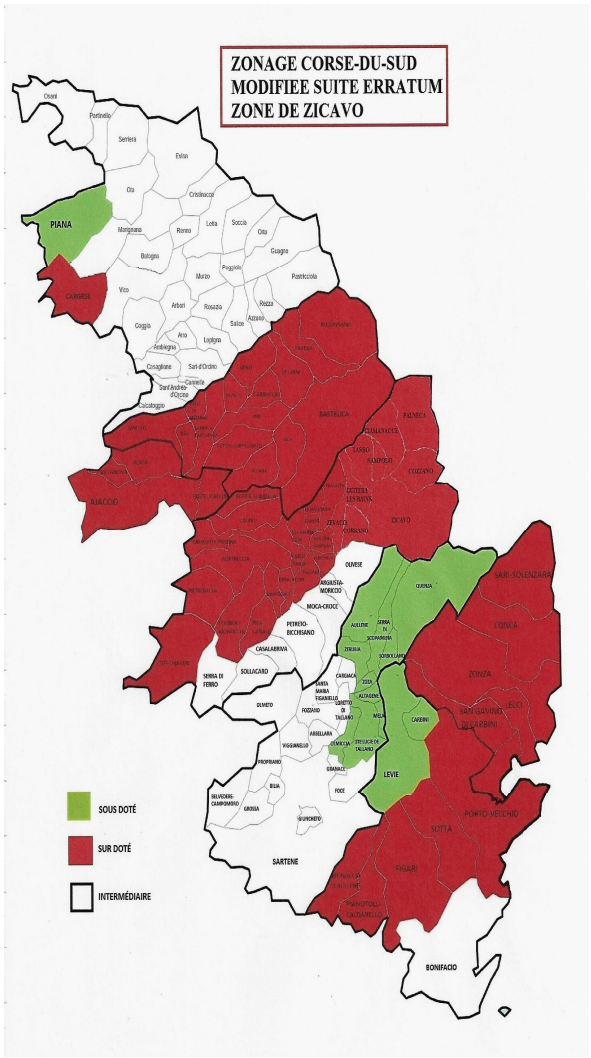


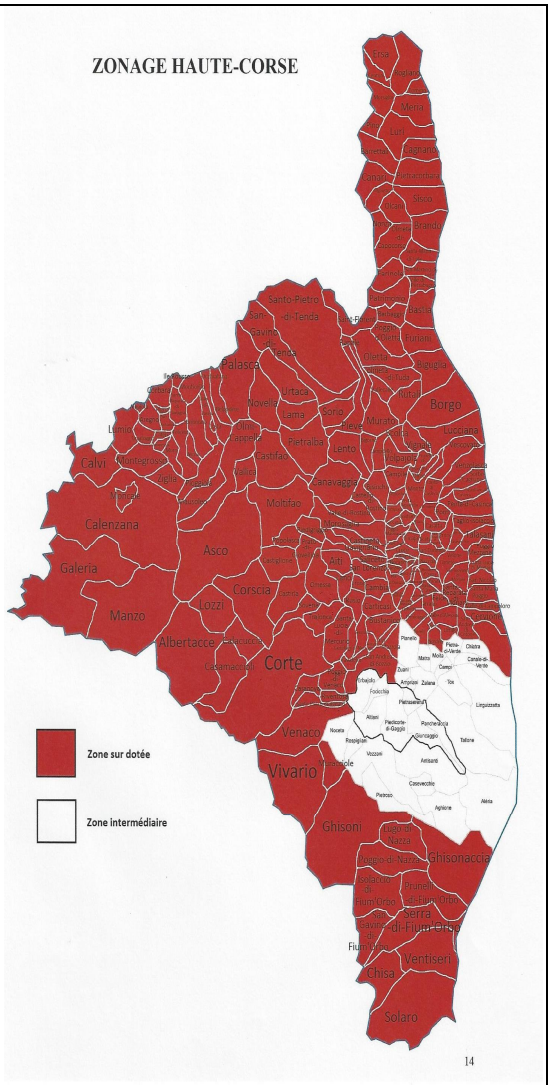


La nouvelle cartographie INSEE n'a pas encore été dévoilée….

## 2-2 PAERPA

⇨ **Rappel :**

Alors même qu'un groupe de travail URPS avait mené de front travaux et présence aux réunions pour le montage du PAREPA Haute Corse, nos efforts n'avaient pas été payés d'effet !

Les Fiches-actions proposées par l'URPS **à la feuille de route PAERPA** n'avaient pas été intégrées ; aucun financement n'avait été validé pour des actions menées par les professionnels de santé libéraux (infirmiers et autres !) malgré une enveloppe financière très conséquente !

Pour mémoire, thèmes des **4 fiche-actions** :
- Formation pluriprofessionnelle des PSL (Professionnels de Santé Libéraux)
- Développement des ESP ***** (Equipe de Soins Primaires)
- Coordination Ville-Hôpital
- Observance des traitements

⇨ **L'action 2018 :**

-En fin d'année précédente rien de concret n'avait émergé et les élus URPS se questionnaient vraiment sur l'avenir du PAERPA ; puis des choses ses sont positivement débloquées en 2018. Voici les points sur lesquels l'URPS a travaillé (ou au contraire, a refusé de prendre part) :

- Février :
  - Rencontre Ville / Hôpital sur la thématique des outils de repérage des fragilités et des formations possibles à envisager pour les IDELS
  - Boycott du groupe de travail sur « la formation des Aides à Domicile »
  - Réunion sur le plan de communication à mettre en œuvre pour « lancer le PAERPA »
- Avril :
  - Participation groupe de travail sur les « médicaments » afin d'harmoniser les différentes Fiches-Actions produites par les acteurs
  - Participation à la soirée de lancement du PAREPA
- Juillet :
  - Participation au COPIL
  - Boycott de la réunion de sensibilisation qui visera à transformer « Parcours bien vieillir » de Corse du Sud en PAERPA 2A, car nos Fiches Actions n'ont pas été prises en considération
- Octobre :
  - Rencontre avec la référente PTA (Emilie Durastanti) et le Dr Lieutaud du CH Bastia afin de travailler sur l'organisation des « soirées de présentation PAERPA »
- Décembre :
  - L'ARS, contre toute attente, propose à l'URPS de porter deux actions qui, sommes toutes, ressemblent beaucoup à 2 de nos Fiches Actions précédemment « retoquées » !!....

| | |
|---|---|
| **Formation d'IDELS** au protocole de coopération « détection des fragilités chez le sujet âgé » | Expérimentation du **déploiement des Equipes de Soins Primaires** |
| Financement de 27 988 € | Financement de 11 480 € |

L'URPS se met donc en position de réaliser ces 2 missions. Elle s'appuiera en 2019 sur la CTA et l'URPS ML pour les mettre en œuvre.
**A noter que c'est la première fois que la structure reçoit des fonds de l'ARS.**

-L'installation de la CTA avec un numéro unique a pris effet en avril 2018. A diffuser : 0800 888 888
Les PSL (à 2 ou 3 professionnels) peuvent désormais remplir des PPS (Plan Personnalisé de Soins) et faire une demande de rémunération (en mode manuel pour le moment, adressée à la CPAM). Tous les adressages doivent être validés par le médecin traitant.

## 2-3 Expérimentation DO Cancer du Sein

### ⇨ Rappel :

L'URPS Infirmiers poursuit l'Expérimentation financée par l'INCa et démarrée en 2015. Elle consiste principalement à accroître le nombre de mammographies passées en Corse dans le cadre du Dépistage Organisé du cancer du sein. Des IDELS volontaires informent les femmes et les incitent à se faire dépister. Cette action de prévention où l'on trouve des professionnels de santé infirmiers libéraux comme acteurs de 1ère ligne est une des rares en France.

Concomitamment, l'URPS promeut le dépistage organisé et informe les femmes sur ses avantages dès que l'occasion se présente.

### ⇨ L'action 2018 :

Concernant notre Expérimentation INCa n°2015-101, les élus en Assemblée Générale se sont positionné afin qu'elle soit poursuivie quelques mois (1 an). Une demande en ce sens a donc été adressée à l'INCa en juillet. Quelques semaines plus tard l'accord est arrivé (nous n'avions pas demandé de financement supplémentaire).
Le groupe d'IDELS-référentes de la Plaine orientale s'est réunie en février, mai et juin. Il a travaillé, entre autres, sur l'adaptation du « questionnaire patiente » suite à la formation dispensée par le Dr Franck Le Duff du CRDC – Corse.
Cette session de formation avait en effet pour objectif de savoir mieux mener un entretien-patiente afin d'amener « la femme » à accepter de passer une mammographie de contrôle : apprendre à lever les freins ; apprendre à convaincre ; etc.
Le groupe d'IDELS-référentes du « Grand Ajaccio » a quant à lui été managé par Marie-Claude Milhau sur place.

D'autres actions ont été menées par les élues URPS :

=>Participation physique à la campagne « Octobre Rose » sur nos 2 bassins expérimentaux :

- à Folelli, un stand d'information a été tenu par deux élues et la coordinatrice URPS le dimanche 14 octobre 2018 devant la Mairie (aux côtés de la Ligue Contre le Cancer)

FOLELLI

17-10-2018 corse matin

# Tous ligueurs pour célébrer ce mois d'Octobre rose

La campagne annuelle "Octobre rose", destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin et à récolter des fonds pour la recherche, bat son plein en Corse. Pour la première fois, la commune de Penta di Casinca s'est associée à l'événement, sous la pulsion de la Ligue contre le cancer et la MSA. À l'instar de nombreuses communes, Folelli a fait son Octobre rose à l'occasion d'une marche qui a rassemblé un nombreux public, toutes générations confondues. Le parvis de l'hôtel de ville de Folelli a servi de lieu de ralliement, avant la marche jusqu'à la plage de San Pellegrinu, qui a vu s'étirer un réconfortant cortège de couleur rose dominante, symbole du combat à mener contre le cancer du sein. Un combat qui passe par la sensibilisation et le dépistage autour du message "*vaincre la maladie c'est bien, la prévenir c'est mieux*" que prône l'Arcodeca (association régionale corse de dépistage des cancers), relayé sur place par des infirmiers libéraux motivés à aider les femmes à prendre soin de leur santé. Et notamment ceux de l'URPS Infirmiers de Corse, installés à l'Espace Casinca, qui ont proposé un "*voyage au cœur du sein*" aux côtés des acteurs associatifs de la MSA, Groupama et de la Ligue corse avec son organe de la Plaine orientale représenté par Marie Josée Rossi, responsable du secteur et vice-présidente de la Ligue Corse. Les infirmiers du Gepi avaient eux aussi leur stand d'information, à mi-chemin de la marche rose, pour cibler les risques cardio-vasculaires, aux côtés d'un diététicien qui a ouvert le débat du "*mieux manger*". Autant d'ateliers solidaires du combat des femmes contre le cancer du sein, auprès de professionnels attentifs, formés et facilitateurs de démarches pour mieux vivre!

Un dimanche d'Octobre rose en Casinca, qui aura été marqué par un bel élan de solidarité lié à l'intérêt porté aux efforts et préoccupations de la Ligue contre le cancer qui a trouvé une écoute et un soutien encourageant auprès de la MSA et des animateurs de son centre social, de Groupama, des infirmiers du Gepi et de l'URPS, et l'association familiale du Fium'Altu.

Avec le soutien des commerçants, notamment les boulangeries Chiaverini, Bettelani, Mariani, et le Palais des viandes. Avec aussi la sympathique la participation du club de la Casinca qui a pris part à l'événement. Tous en marche avec les femmes!

JACQUES PAOLI

Octobre rose à Folelli. / PHOTO I.P.

- à Ajaccio, les IDELS-référentes se sont relayées sur la Place du Diamant les 12 et 13 octobre pour inciter les femmes au D-O (aux côtés de la LCC et du CRDC-Corse).

=>Les élus ont voté un soutien financier de 1 000 € à la LCC 2A pour que soit mis en place la structure gonflable « Voyage au cœur du sein ».

Le grand public visite 2 espaces et est informé sur le dépistage organisé et le cancer du sein.

=>Participation aux côtés des organisateurs LCC 2A aux journées d'information dans le rural : des « spuntinu » de 2h maximum sont proposés dans des communes rurales afin d'expliquer aux habitants ce qu'est le dépistage organisé des cancers et les inciter à y prendre part.

=> Participation au Trail ajaccien du 23/09 aux côtés des organisateurs : la LCC 2A

Autres photos :

## 2-4 JESP, la suite ?

### ⇨ Rappel :

L'URPS Infirmiers avait initié, l'an dernier, en partenariat avec deux autres associations « In Casa » et « Strada di a vita », la 1ère Journée Ethique et Soins Palliatifs (JESP) en Corse.

Le programme de formation en DPC pluriprofessionnel avait réussi à regrouper beaucoup de monde d'horizon varié :

-69 Libéraux : 61 infirmiers+6 pharmaciens+2 médecins
-124 Salariés : 47 infirmiers+25 aides soignants+12 médecins etc.
-En provenance des IFSI : 13 formateurs+35 étudiants

Dans la continuité de ce mouvement, la création d'un « Réseau soins palliatifs » avait même été envisagée.

### ⇨ L'action 2018 :

Le succès de cet évènement a incité à reproduire le « format » en 2018. Mais un changement de dates (mai à octobre) a un peu affecté la dynamique et fait perdre une partie des participants issus des structures (les « salariés ») dont les plans de formation étaient déjà bâtis (et consommés)… A noter que l'évènement a été décentralisé du Palais des Congrès d'Ajaccio au Centre culturel de Porticcio.

Par contre, le niveau de qualité a été identiquement haut et les interventions enrichissantes sur la thématique « quels soins palliatifs pour demain ? ». Le congrès a rassemblé environ 130 professionnels de santé et était répertorié sur le DPC sous la référence suivante : 30101800001.
L'objectif était que les acteurs puissent « se rencontrer, donner du sens, créer ».

L'URPS s'est positionné plus en spectateur qu'acteur cette année. Les élus avaient voté une aide financière aux organisateurs mais ceux-ci n'en n'ont pas eu besoin.

Thèmes de la journée :

*« La place des soins palliatifs dans le système de santé » par Jean-François Pietri*

*« Utilisation du PleurX à domicile » par Frédérique Badoche*

*« Complexité de la gériatrie et des soins palliatifs » par le Dr Paul Venturini*

*« Actualité des morphiniques » par le Dr Daniel Nicolas*

*« L'esprit du soin à l'épreuve du transhumanisme » par Philippe Svandra*

*« ERSPP et EMSP : Face au désir de rentrer à la maison » par Marie-Noëlle Bonfanti*

*« Les soins palliatifs en 2025... et après ? » par le Dr Alain de Broca*

*Tables rondes*

Par contre, le Réseau soins palliatifs - qu'il avait été envisagé de créer suite à la dynamique du Congrès 2017 - est en stand-by. On s'oriente plutôt vers un renforcement de l'équipe mobile rattachée aux soins palliatifs pour encore plus se coordonner avec les « professionnels de santé du domicile ». Affaire à suivre...

# Chapitre 3 :

# « Déploiement de nouveaux projets »

# Action n°1 : CICA'Corse

***Un projet 100% URPS !***

Né de la volonté d'apporter une réponse manquante en Région Corse, les élus URPS ont souhaité s'investir sur un projet de terrain : améliorer la prise en charges des patients porteurs de plaies. Clarisse Goux et Marie-Claude Milhau (ayant le D.U. Plaies, Brûlures et Cicatrisations) relèvent le défi entourées de nombreux acteurs (IDELS et autres professionnels de santé).

***Objectif et schéma opérationnel***

Le projet a pour buts

=> d'améliorer la coordination des acteurs de ville et des établissements de santé publics et privés par une réponse graduée de l'offre de soins :

Niveau 1 : Equipe de Soins Primaires

Niveau 2 : Equipe-experte (IDE, IDEL et médecin ayant le D.U. Plaies et Cicatrisations)

Niveau 3 : Centres hospitaliers publics ou privés, HAD

=> afin de garantir une meilleure prise en charge (PEC) aux patients porteurs de plaies chroniques ou complexes.

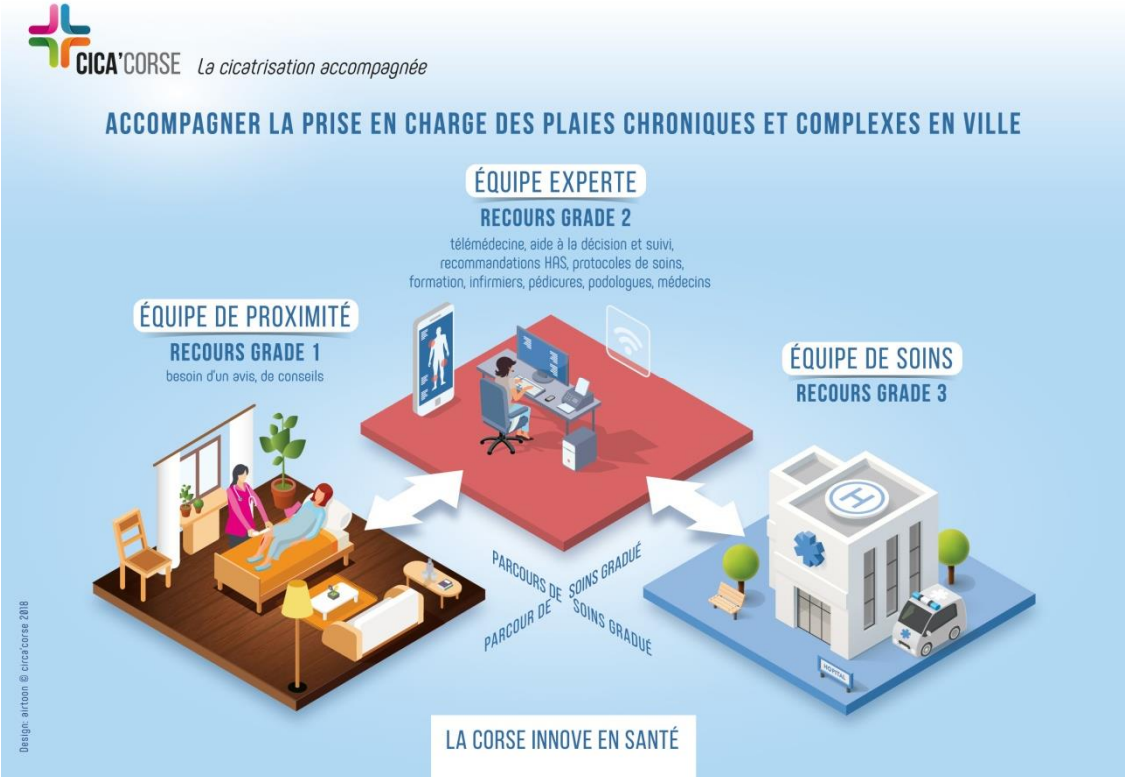


Dans ce schéma, imaginé par l'URPS et créé par AIRTOON, l'équipe experte apporte un appui à la coordination (en mettant en place des outils) et un accès à l'expertise (évaluations, conseils…). Elle pourrait être une équipe-experte virtuelle (utilisation d'outils de télémédecine) ; les professionnels médicaux (médecins généralistes) et paramédicaux (infirmiers, HAD, SIIAD, EHAPD…) resteront les acteurs en 1ère ligne de la PEC.

***Etapes-clés réalisées par l'URPS en 2018***

| | |
|---|---|
| 1er trim 2018 | -Participation au Congrès « Cicatrisation » à Paris<br>-Participation au Congrès « Plaies et Cicatrisation » à Toulouse<br>-Début du recensement des ressources régionales<br>-1er COPIL « Mission Expérimentation Innovations organisationnelles en santé »<br>**-Réunion de lancement du projet : 21/03**<br>-Visioconférence avec un consultant externe expert en AAP Innovation en santé |
| 2ème trim 2018 | -Démarrage rédaction Cahier Des Charges par l'URPS<br>-Rencontres avec le C.H. Bastia, C.H. Ajaccio, Clinisud et Polyclinique de Porto Vecchio<br>-Rencontre avec l'Université de Corse (Dr Venturini) / à la mise en place éventuelle d'un Diplôme Universitaire en cicatrisation<br>-1ère Rencontre avec « Cellule Innovation en Santé » de l'ARS |

| | |
|---|---|
| 3ème trim 2018 | -Activation officielle de la « Cellule Innovation en Santé »<br>-Rédaction de l'abstract pour le Congrès « Cicatrisation » 2019 de Paris : pour présenter CICA'Corse<br>-Les séances de travail s'accélèrent autour d'un « groupe projet URPS » composé de Clarisse Goux, Marie-Claude Milhau et Anne Marchand.<br>-Rencontre avec le Pr Luc Téot (fondateur du réseau CICAT'Occitanie qui fonctionne depuis qques années et qui inspire le projet corse)<br>-Constitution du Comité de Pilotage CICa'Corse (COPIL) |
| 4ème trim 2018 | -L'ARS propose à l'URPS un appui externe financé puis lance un appel à prestataire externe*<br>-1ère visioconférence avec *Move In Med, qui va nous accompagner pendant 4 mois dans la rédaction d'un CdC (sous article 51 LFSS)<br>-Incitation aux PS afin qu'ils se forment (D.U. Télémédecine, D.I.U. Construction et coordination des parcours en santé, D.I.U. Professionnalisation des parcours en plaie et cicatrisation etc.) |

***Cahier des Charges (CDC) et modèle économique***

L'élaboration d'un CDC est une étape nécessaire et obligatoire.

Sa rédaction a démarré « en solitaire » par l'URPS IDEL qui s'interroge sur les options à suivre pour la mise en œuvre de CICA'Corse :

- ⇨ Option n°1 : passer par l'écriture d'un protocole de coopération
- ⇨ Option n°2 : tenter une structuration de « projet d'innovation en santé » tel que défini dans l'article 51 de la LFSS (Loi de Finance de la Sécurité Sociale)
  Qui dit « innovation en santé selon l'article 51 LFSS » dit « sortir des schémas économiques actuels ». Pour cela, CICA'Corse va devoir imaginer comment passer de la « rémunération à l'acte » à la « valorisation du travail de coordination et d'accompagnement d'une population spécifique » (ici les patients porteurs de plaies chroniques qui ont besoin d'une PEC coordonnée).

Afin de prouver l'efficacité et la pertinence du projet CICA'Corse, il faudra aussi en déterminer le modèle économique. Cela ne sera pas une mince affaire et l'appui d'experts externes sera nécessaire.

**Une brique à CICA'Corse : l'ouverture d'un Diplôme Universitaire à Corte**

-Le Dr Venturini, gériatre et responsable des formations en santé à l'Université de Corse nous a reçu le 28/03. Avec la responsable de la formation continue, ils ont accueilli favorablement l'idée de créer à Corte un D.U. Plaies, Brûlures et Cicatrisation.

-En septembre, le Service de la Formation Continue de l'Université de Corse nous demande de compléter un dossier standardisé visant à proposer officiellement l'ouverture dudit D.U. au Conseil de l'Institut Universitaire de Santé (IUS).

-S'ensuit alors pour l'URPS un travail de constitution du cursus idéal (croisement des cours proposés dans les différents D.U. existants sur la thématique).

-Le 11/10 : le Conseil de l'IUS valide officiellement la création du D.U. pour l'année universitaire qui démarre (2018/2019) !

-Le 06/11 se tient la première réunion de travail Université/URPS à Corte afin de caler la mise en œuvre du D.U. Ce démarrage sur l'année universitaire actuelle nous prend de court, mais nous acceptons cette accélération et nous engageons aux côtés de l'Université.

Les sessions du D.U. auront lieu en mai et juin 2019.

Le Dr Rosalina Sabiani (chirurgienne plasticienne au C.H. de Bastia) accepte notre proposition et sera donc la responsable scientifique du D.U. aux côtés de la Responsable pédagogique Mme Dominique de Rocca Serra.

-En décembre commence la lente et longue recherche des intervenants faite exclusivement par l'URPS Infirmiers.

Une 20aine d'intervenants vont devoir être trouvés pour couvrir l'ensemble des cours que nous avons décidé de faire dispenser pendant ces 2 sessions (75h de cours théoriques auxquels s'ajouteront 25h de stage obligatoire).

**L'ouverture du D.U est une « action dans l'action » : le temps qui y est consacré (par les élus et la coordinatrice) est considérable.**

# Action n°2 : Exercice coordonné

⇨ L'ARS avait identifié fin 2017 pour la Région Corse, un « **binôme médecin / IDEL »** pour être **les référents du déploiement des ESP**.
La « validation de recrutement » de notre élue Sandra Vinciguerra a été actée par « le niveau national » (idem pour le Dr François Agostini -URPS ML-). Le binôme fait donc partie de la 2ème vague des 10 régions inscrites au programme intitulé « **PACTES** ».
Il s'agit de participer à des séminaires nationaux (à Paris) pour devenir « formateur-relais ».
Le binôme doit déployer le programme PACTES en région afin d'y **former les coordonateurs des ESP**.

Voici ci-dessous le timing de cette mission telle qu'elle s'est déroulée, avec un peu de difficulté à mi-parcours.

| | |
|---|---|
| 17 et 18/01 | Séminaire PACTES à Paris n°1 |
| 06/02 | 1er COPIL « Exercice coordonné » visio Ajaccio et Bastia<br>avec l'imbrication de la thématique PTA |
| 22/02 | Réunion de travail avec la coordinatrice relais de la PTA parallèlement au déploiement des ESP, MSP. |
| 17/03 et 27/06 | Réunions ARS et inter URPS afin de sélectionner 10 ESP à faire éclore (analyse des degrés de maturité des projets, choix des secteurs où les besoins sont plus prégnants, etc.) |
| 25/04 | Participation à la réunion de la CPTS de Balagne (le mode « Communauté Professionnelle Territoriale en Santé » est celui qui va aussi prendre de l'ampleur au-delà des ESP et MSP) |
| Fin printemps et tout l'été | Puis la mission s'est « interrompue » car le Dr Agostini a souhaité « démissionner » de son poste. Suivi par notre élue.<br>L'intérim a été tenu par le Dr Franck Le Duff (coordonateur relais sur la PTA).<br>Puis Sandra Vinciguerra a réintégré ses fonctions sans le Dr Agostini après avoir posé des bases plus claires sur l'implication en temps et en moyen qu'une telle mission demandait. La réponse apportée par l'ARS se trouve…. à la date du 22/11 !! |
| 28/09 | Réunion de lancement du programme PACTES en région, animée par Franck Le Duff accompagné par Sandra Vinciguerra et Dr Agostini |
| 17/10 | Séminaire PACTES à Paris n°3 (le n°2 n'a pas été suivi) |
| 22/11 | Réunion URPS/ ARS : afin de rendre efficace et valorisé à sa juste valeur l'engagement des animateurs relais, l'ARS débloque un **fonds FIR de 11 480 € pour 6 mois** (déc 2018 à mai 2019).<br>Sandra Vinciguerra consacrera officiellement 1 jour /semaine à sa mission « déploiement des ESP & exercice coordonné ». Le pendant existe chez l'URPS ML avec l'implication de Mme Ghislaine Filippi. |
| 14/12 | Visioconférence avec la Fédération Nationale des MSP |

Les actions entreprises ont pour buts d'aller aux devants et à la rencontre des futures équipes de soins primaires, de les aider à émerger, de leur proposer une aide à la structuration à travers des outils simplifiés (sorte de « package clé en main ») comme :

- Un cahier des charges allégé
- Des projets de santé types afin de « garantir » des rémunérations aux professionnels de santé qui s'organiseront ainsi (NMR, ACI, autre ?)

L'organisation du premier recours et la structuration des parcours de santé en mode pluri professionnel sont au cœur des changements souhaités par le national mais il faut noter que, tout au long de l'année les élus URPS se seront interrogés, parfois avec des désaccords forts, sur les modifications que ces modèles impliqueront sur leur métier.

Lors d'une rencontre collégiale avec les plus hauts représentants de l'ARS en novembre, ils ont clairement dit leurs craintes. Ils ont décidé de jouer la carte de la clarté avec leurs homologues infirmiers libéraux. En 2019, des informations seront diffusées (sur le site internet de l'URPS ou via les newsletters) afin d'aider les IDELS à avoir une vision plus complète des enjeux ou à moins leur permettre de se questionner.

# Action n°3 : Association Inter-URPS

« L'accouchement » de l'association inter URPS a été un peu plus long que prévu.
Ce délai n'est pas dû à un manque de motivation des URPS mais à un ralentissement organisationnel externe.

La dynamique n'a pas été cassée pour autant car il y a eu :

- La finalisation des statuts et du Règlement Intérieur

- Plusieurs rencontres entre les présidents de différentes URPS

- L'amorçage de travaux transversaux :
  - 25/01 : visioconférence pour parler d'un projet d'outil « DMP pluriprofessionnel »
  - 20/02 : suite par visioconférence de la réflexion pour un outil d'aide à « l'exercice coordonné »
  - 18/05 : réunion sur la thématique de «la prescription dématérialisée »

L'Association INTER URPS de CORSE a pour objet de concourir au développement de l'exercice interdisciplinaire des URPS libéraux qui la composent (URPS- membre).

Dans ce cadre, elle élabore chaque année un programme de travail composé d'actions que tout ou partie des URPS la composant souhaite mutualiser dans les missions qui leur sont confiées par l'article R. 4031-2 du Code de la Santé Publique.

L'Association INTER URPS de CORSE exerce toute mission qui lui est dévolue par les URPS- membre la composant.

L'Association INTER URPS de CORSE ne peut représenter une profession que dans le cadre d'un mandat explicitement donné par l'URPS-membre correspondante.

Les objectifs fixés pour cette association sont les suivants :

- Présenter un front commun sur les divers projets en cours liés à la santé avec pour objectif de représenter l'ensemble des soignants lors des réunions sans pour autant devoir tous être présents.

- Partage d'informations et des comptes rendus de réunions de chaque URPS Membres

- Représentation et défense des autres URPS en cas d'indisponibilité d'une ou plusieurs URPS

- Respect de l'indépendance de chaque URPS en cas de désaccord sur un sujet

- Protocolisation du fonctionnement en Equipe de Soins Primaires

- Mise en place de formations pluri-professionnelles

L'Assemblée Générale constitutive est programmée pour début 2019.

# Action n°4 : Santé Mentale

Les IDELS, au cœur de la prise en charge à domicile, sont souvent confrontés, seuls, à des difficultés face à des patients ayant des problèmes psychologiques : dépendance (alcool, drogues, médicaments…), pathologies psychiatriques etc.

L'URPS a fait le choix de s'engager auprès d'autres acteurs pour mener une réflexion et chercher des pistes de réponses afin d'améliorer :

- La coordination des professionnels de santé
- La formation des IDELS
- La prise en charge des patients

Pour ce faire, l'URPS a apporté son expertise lors des réunions du CLS (Contrat Local de Santé) de la ville d'Ajaccio et de réunions du CTS (Contrat Territorial de Santé) Pumonte.
Avec la Mairie d'Ajaccio, l'URPS participera sur 2019 à la mise en place de formation à destination des professionnels de santé infirmier.

Préalablement, en décembre 2018, la démarche s'amorce par la construction d'un questionnaire de recensement des besoins aux IDELS.

**Questionnaire pour préparer une formation destinée aux IDELS concernant la PEC des patients atteints de troubles psychiatriques avec des questions sur 5 thématiques (suivi d'un pavé pour les commentaires libres) :**
1/ Typologie des patients
2/ Fréquence et durée moyenne de la prise en charge
3/ Difficultés pratiques rencontrées
4/ La coordination autour du patient
5/ Les attentes principales / à une formation « IDEL & patients souffrant de troubles psychiatriques »

Le questionnaire sera diffusé à la mi février 2019.

Parallèlement, l'URPS était présente aux réunions préparatoires de la SISM (Semaine de la Santé Mentale). Elle relayera largement le programme 2019 quand il sera élaboré.

# Action n°5 : Protocole « détection des fragilités chez les personnes âgées »

Il a été décidé par les instances de santé régionale que le PAERPA serait déployé au-delà du « Grand Bastia » sur l'ensemble de la Haute Corse. Une action spécifique concernant le repérage des fragilités chez les personnes âgées est en construction en Corse.

Le repérage des personnes âgées fragiles est un des leviers d'action les plus importants dans la prévention de la dépendance. Dans le cadre du PAERPA, le dépistage du syndrome de fragilité du sujet âgé reste une priorité. Sa mise en place doit impliquer les professionnels libéraux dont les infirmiers libéraux. Un protocole de coopération (validé par l'HAS) signé entre le Gérontopôle de Toulouse et l'ARS d'Occitanie permet de proposer ce repérage et une évaluation de la fragilité en soins primaires. Son déploiement nécessite en amont pour les délégués, une formation théorique et pratique de 40h.

Les principaux acteurs impliqués sont le C.H. de Bastia et l'équipe du Dr Pancrazi pour le déploiement « versant hospitalier », le réseau de gérontologie RIVAGE l'URPS IDELS.

***Historique :***

En juillet, le protocole à déployer est présenté une première fois par l'ARS à l'URPS. Les modalités de mises en œuvre sont affinées en octobre (visioconférence).

S'en suit à l'automne une séance de travail avec la CTA (qui nous sert d'appui logistique et organisationnel de qualité) afin de définir la formation à mettre en place pour que des IDELS puissent porter ce protocole. Il apparaît que l'association AIMADAF (du Gérontopôle de Toulouse) utilise déjà ce protocole et, en décembre, une visioconférence est organisée.

L'AIMADAF explique- aux URPS (ML et IDEL), à la CTA, au CH Bastia ainsi qu'à de nombreuses IDELS présentes - le déroulé du protocole. Les outils utilisés (grille SEGA, constitution des PPS, etc.), l'importance du binôme MG-IDEL, le temps que cela prend par patient, etc.

A l'issue de cette visioconférence, les IDELS de Haute Corse sont destinataires d'un appel à candidater afin de se positionner sur la formation au protocole (5 jours de formation en 2 sessions). Une sélection (avec arbre décisionnel) sera faite pour choisir 15 IDELS et couvrir le plus de bassins de vie.

La formation se fera au 1er semestre 2019.

***L'URPS missionné officiellement :***

En décembre, l'ARS conclut un contrat de financement avec l'URPS au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) d'un montant de 27 988 €. L'objectif sera de former 15 IDELS au protocole de coopération.

Il y a de nombreuses étapes : recrutement et sélection des candidats, préparation du programme de formation, suivi de la formation, gestion administrative du dossier, etc.

# CONCLUSION :

«

*En tant que Présidente, je souhaite dire qu'à l'issue de cette nouvelle année d'actions, le panorama de la santé en Corse est mouvant.*
*Dire aussi avec force que la place des IDELS, comme d'autres professionnels de santé libéraux, n'est pas aussi confortable que ce que certains croient !*

*Il faut regarder de très près les politiques de santé que veulent mettre en place les instances gouvernementales. Les faire regarder de près par « la base » ainsi que par les usagers ! Car les doutes d'un avenir meilleur sont permis…*

*Le doute existe aussi au sein de l'URPS. Ce n'est pas une entité monochrome mais bel et bien un collectif constitué de 9 femmes et hommes (élus par vos voix pour 5 années).*
*Ce collectif s'interroge car, quelque part, il porte la responsabilité de s'engager (toute proportion gardée) pour la profession infirmière.*

*Alors mon mot d'ordre pour aujourd'hui et pour demain est « **ouverture du débat** ».*

*Chaque IDEL doit se questionner sur le métier qu'il exerce.*
*Comment il l'exerce ?*
*Ce qu'il est prêt à consentir ?*

*Quel soignant est-il ? Et quel soignant le prendra demain en charge si besoin ?*

*Les élus URPS veulent donc en 2019 prendre plus le temps de la réflexion sur des thématiques qui induisent des questions « éthiques » :*
*- les infirmiers libéraux vont ils intégrer les nouveaux modes d'organisation pluriprofessionnelle en santé (Equipes de Soins Primaires, Maisons de Santé, CPTS…) ?*
*- comment ces nouveaux modèles de travail impacteront-ils les professionnels et les patients ?*
*- comment l'URPS peut elle aider les IDELS à se faire un avis éclairé sur ces sujets ?*
*- l'URPS peut elle d'ores et déjà accompagner l'ARS dans la mise en œuvre de ces politiques ou doit elle se mettre en retrait ?*
*- etc.*

*L'ouverture du débat devra se faire en interne et aussi sur le terrain.*
*Je redis donc l'importance que nous nous déplacions en micro région.*
*Aller à la rencontre des IDELS et faire, comme le colibri, « sa part du job par petites gouttes… »*

*Le lien, le liant doit se faire !*
*Il faut absolument alimenter le débat et ne pas hésiter à mettre et remettre le travail sur l'ouvrage…*

»

Marie-Claude Milhau